

PALESTINE SOLIDARITE

Ardèche Drôme

Bulletin N° 41 – Octobre 2017



1917 – 2017 : 100 ans de dépossession

Sommaire

Editorial.....	p 1
Actions BDS	p 2-3
Courriel	p 3
Prisonniers Palestiniens.....	p 4
Salah Hamouri	p 4
Lectures	p 5
Manifestations de Novembre 2017.....	p 6
Al Kamandjati	p 7
Bulletin d'adhésion.....	p 7
Journées de solidarité	p 8

En 100 ans qu'est ce qui a changé en Palestine ? Tout et rien à la fois ...

La déclaration Balfour qui autorise l'installation d'un foyer national juif en Palestine en 1917 puis la création de l'état d'Israël en 1948 sont basées sur le mensonge originel « une terre sans peuple pour un peuple sans terre ». Non seulement l'état de Palestine n'est pas créé comme prévu, mais 700 000 Palestiniens sont brutalement chassés de leur terre (Nakba) et des centaines de villages sont détruits. La guerre de 1967 permet aux Israéliens d'accaparer encore davantage de territoire. En 2007, Israël instaure le blocus de Gaza où la population est étranglée depuis 10 ans maintenant. **Tout a changé, mais, pour les Palestiniens, rien ne s'est arrangé, au contraire.**

La Palestine, tout est fait pour qu'on n'en parle pas. On voudrait même lui faire perdre son nom : les Israéliens lui en donnent un autre, Judée-Samarie, 2 noms pour bien enfoncer le clou de la disparition programmée par eux. C'est pourquoi notre tâche première est d'en parler, de dire ce qui s'y passe, ce qui s'y commet, encore et toujours, depuis 100 ans.

Par tous les moyens, les rassemblements, le BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), les tracts distribués, les conférences, les livres, les films, la musique, les voyages, doivent montrer à tous que ce peuple existe et surtout résiste dans des conditions le plus souvent difficiles, humiliantes, douloureuses. Qu'il continue de vivre envers et contre tout.

Là bas, nous devons aller, pour les soutenir, pour comprendre et pour témoigner.

Ici, pour qu'on ne les oublie pas, ce que voudrait l'état d'Israël.

Là bas, Salah Hamouri a été de nouveau arrêté sans motif, sans pouvoir contacter les siens : il est maintenant avocat et se consacre à la défense des prisonniers Palestiniens. L'état français brille par son silence à ce sujet. Salah Hamouri, citoyen français vaut-il moins qu'un journaliste français emprisonné en Turquie ? Il est, aux dernières nouvelles, mis à nouveau en détention administrative pour 6 mois ! Ce que la France a obtenu de la Turquie ne peut pas l'être d'Israël ?

Ici, Emmanuel Macron a emboîté le pas à Manuel Valls en assimilant à son tour les antisionistes aux antisémites !

Nous refusons ces amalgames simplistes qui ne participent pas à l'apaisement dans cette période compliquée où le tout sécuritaire est la seule solution envisagée. Est-ce que nous subissons un jour la détention administrative comme les Palestiniens, juste parce que nous « pourrions » représenter un danger ?

Martine, le 20 septembre

Titre : Palestine Solidarité
Ardèche-Drôme
ISSN 2275-2374
Imprimé par :
Imprimerie Souquet
Tel : 04 75 02 45 46

Association
France-Palestine Solidarité
Ardèche-Drôme
Ancienne école Jean-Jaurès
Rue Pierre Curie
26100 Romans sur Isère
Directeur de la publication :
Martine LARMAGNAC

LES ACTIONS BDS

BOYCOTT - DESINVESTISSEMENT - SANCTION

L'AFPS est pleinement engagée dans la campagne BDS qui constitue l'un des moyens d'action privilégié pour faire pression sur le gouvernement israélien et combattre la politique d'apartheid qu'il mène à l'encontre du peuple palestinien. Au niveau national, un groupe de travail spécialisé sur les actions BDS (le GT BDS) coordonne et impulse les actions. Notre Groupe local Ardèche Drôme participe activement à ce groupe de travail. Les principaux terrains sur lesquels s'exerce le BDS sont les suivants :

* Campagne pour l'arrêt de l'importation des produits des colonies :

Depuis juin dernier, nous avons noté quelques avancées dans cette campagne :

La direction du groupe Casino a émis un avis à sa clientèle certifiant qu'en conformité avec le droit international, dans ses magasins, il n'y a en vente aucun produit des colonies israéliennes.

Un directeur d'Intermarché a écrit à l'AFPS avoir demandé à son chef de rayon « fruits et légumes » de se fournir dans la mesure du possible auprès d'autres pays qu'Israël.

Nous avons repéré que plusieurs importateurs qui proposaient à la vente des vins de colonies israéliennes étaient en infraction avec la réglementation européenne sur l'étiquetage en affichant ces vins comme provenant d'Israël. Nous avons écrit à ces importateurs et aux services départementaux de protection des consommateurs (DDPP) concernés. Nous avons pu constater récemment qu'au moins un des importateurs s'était mis en règle avec la loi, comme vous pourrez le constater vous-mêmes :

<http://www.wyane.com/index.phtml?sru=143&lng=FR&SKEYWORD=golan>.

Par contre, les sociétés *Casimex* et *mes vins cashers.com* persistent à étiqueter leur vin provenant de Cisjordanie occupée comme « vins d'Israël ».

Évidemment, nous sommes encore loin du compte. Les grands groupes de distribution continuent à vendre des produits des colonies sous l'étiquette « Israël ».

Dans ces conditions, il ne nous faut rien lâcher. Les **actions auprès des magasins** doivent continuer avec lettres aux directions et aux DDPP concernées. Il est intéressant de porter une attention particulière aux vins et aux cosmétiques Ahava, pour lesquels l'infraction à la réglementation sur l'étiquetage peut être prouvée.

Une nouvelle journée nationale d'action « Pas de produits des colonies dans nos magasins » aura lieu le 9 décembre prochain. En attendant, pour connaître les principaux produits à boycotter, on peut se rendre sur le site :

<http://collectif69palestine.free.fr/spip.php?article618> . Soyons vigilant(e)s.

* Campagne en direction des banques françaises qui se rendent complices de la colonisation des territoires palestiniens par Israël

Six banques françaises (AXA, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale) détiennent des participations directes (ou indirectes, par l'intermédiaire de filiales) dans des grandes banques israéliennes qui participent directement à la colonisation, en particulier, en finançant des constructions dans les colonies et en alimentant l'activité économique de ces colonies. Cette campagne lancée à l'initiative de l'AFPS, en partenariat avec *CCFD-Terre Solidaire*, la *CGT*, la *FIDH*, la *Ligue des Droits de l'Homme*, *Al-Haq* et *Solidaires* a donné lieu à la publication d'un rapport très détaillé que l'on peut se procurer sur le site de l'AFPS :

<http://www.france-palestine.org/Campagne-banques-et-assurances>

Les actions ont commencé à l'automne 2016. En Rhône-Alpes, les initiatives ont été fortes et nombreuses, notamment avec une présence remarquée lors de l'AG de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes en mai à Lyon, action à laquelle notre Groupe local a fortement contribué. En Ardèche et en Drôme, plusieurs actions ont eu lieu lors des AG décentralisées de la Caisse d'Épargne (Valence, Ardèche méridionale, Annonay) avec diffusion de tracts détaillés aux sociétaires présents et prise de parole à l'intérieur de l'AG à Annonay. Au niveau national, des actions fortes ont également eu lieu lors des AG des autres banques non coopératives (AXA, BNP, Crédit Agricole, Société générale).

Malgré tous ces efforts, la situation n'a pas beaucoup évolué. À l'exception d'AXA dont la direction nationale s'est engagée à réexaminer sa position et de la Société générale et du Crédit Agricole dont les directions ont accepté de recevoir une délégation de l'AFPS (sans, pour cela, prendre aucun engagement). **Il est donc impératif de renforcer la pression sur ces banques.** Pour cela, l'AFPS appelle à une **journée nationale d'action en direction des banques le 14 Octobre** avec interpellation des client-e-s des banques, les invitant à manifester leur désaccord auprès de leur banque. Une carte postale a été éditée à cet effet.

* Autres domaines dans lesquels des actions BDS vont devoir être engagées

Le Groupe de travail BDS a ciblé deux domaines dans lesquels nous devons agir :

- La coopération militaire et sécuritaire entre Israël, la France et l'Union Européenne

Coopération sécuritaire : En ces temps de terrorisme, Israël est devenu, pour nos gouvernants, un modèle à imiter en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme. Il s'agit d'importer chez nous des méthodes qui ont « fait leurs preuves » dans la répression féroce de la résistance palestinienne. Des liens, plus ou moins secrets, existent entre les services de sécurité français et israéliens. Le but de la campagne consistera, dans un premier temps, à obtenir des parlementaires français la création d'une commission d'enquête parlementaire sur cette question.

Coopération militaire : L'industrie des armes est l'une des plus prospères en Israël, ce pays se situant dans le peloton de tête des marchands d'armes de la planète. Israël vend à d'autres pays des armes nouvelles et sophistiquées qui ont été testées « en réel » sur les palestiniens (tel ce fameux fusil à tirer dans les coins !), en particulier lors de la dernière opération sur Gaza en 2014. Israël participe à des groupes de recherche de l'Union Européenne sur le sujet. Le premier objectif de cette future campagne sera d'obtenir l'exclusion d'Israël de ces groupes de recherche.

- Le Tourisme

Il a été constaté que dans le domaine du tourisme, la Palestine tend, de plus en plus, à disparaître des prospectus, catalogues et autres publicités des guides touristiques, agences de voyages ou tour operator. Des voyages intégrant des sites touristiques incontournables situés en territoires palestiniens sont présentés comme des voyages en Israël, les annonces reprenant les noms mensongers de destination que veut imposer la propagande d'Israël. C'est ainsi, par exemple, que la Cisjordanie est rebaptisée « Judée-Samarie » (dénomination que l'on retrouve aussi pour certains vins casher dont la région de production réelle est la Cisjordanie occupée).

Le premier objectif sera de mettre à jour et de dénoncer cette manipulation en épluchant les dépliants touristiques, les guides et les sites internet. Un appel à la vigilance est lancé : chacun-e peut y participer, surtout s'il se rend (ou envisage de se rendre) en Israël et Palestine. N'hésitez pas à faire connaître ce que vous pourrez découvrir en le communiquant à l'AFPS Ardèche-Drôme par mail afps26@laposte.net ou par courrier postal (ancienne école Jean Jaurès - Rue Pierre Curie- 26100 - Romans Sur Isère). Vos informations seront utiles au Groupe de travail.

Jean-Louis

 **Informations par courriel :** Si vous voulez avoir des informations sur la Palestine ou connaître nos activités vous pouvez consulter le site internet de l'AFPS : www.france-palestine.org
Pour nous joindre par mail : Ardèche : afps07@orange.fr Drôme : afps26@laposte.net

LES PRISONNIERS PALESTINIENS

Il est plus que jamais nécessaire de rappeler et de faire connaître autour de soi :

- le bilan chiffré dramatique de l'enfermement des Palestiniens. A l'heure actuelle, on compte 6 300 prisonniers palestiniens dont 60 femmes, 300 enfants de moins de 18 ans (60 % des enfants détenus sont transférés des territoires occupés vers les prisons israéliennes, en violation de la Quatrième Convention de Genève), 458 prisonniers à perpétuité et le même nombre de condamnés à plus de 20 ans de prison. Selon le Club des Prisonniers Palestiniens, 1 700 prisonniers sont plus ou moins gravement malades, dont 25 dans un état critique, sans recevoir de soins appropriés. 500 Palestiniens sont en détention administrative dont 8 parlementaires. Rappelons que la détention administrative est une procédure qui permet à l'armée israélienne de détenir une personne pour une période de 6 mois maximum mais renouvelable de manière indéfinie, sans inculpation ni procès.
- au-delà de l'arbitraire, de cette politique d'arrestation de masse, les conditions mêmes de l'enfermement qui sont particulièrement dures, cruelles, génératrices de souffrances physiques et morales. Toute la population palestinienne en souffre, pour avoir un parent, un ami qui un jour ou l'autre fait l'expérience de la prison et à qui il est souvent très difficile de rendre visite. Le livre d'Assia Zaino (« Des hommes entre les murs. Comment la prison façonne la vie des Palestiniens » Editions Agone) rend bien compte de cette souffrance partagée.
- Parmi ces prisonniers qui méritent tous notre soutien, des figures emblématiques ont été récemment arrêtées : le 2 juillet 2017, la parlementaire palestinienne Khalida Jarrar, célèbre dirigeante de gauche, féministe et militante des droits humains ; au même moment, Khitam Saafin, présidente de l'Union des comités des femmes palestiniennes.

Par rapport à cette injustice érigée en système, nous pouvons et devons continuer à montrer aux prisonniers (et aux autorités israéliennes) que nous ne les oublions pas. Pour cela, l'envoi des courriers par les marraines et parrains est toujours aussi nécessaire, même s'il est difficile, frustrant, de ne pas avoir d'écho à nos lettres. Nous écrivons pour eux, ne l'oublions pas. Parallèlement, des appels téléphoniques à des familles de prisonniers ont été rendus possibles pour quelques-uns d'entre nous. Nous sommes certains dans ce cas que les Palestiniens, les familles et, de manière indirecte, les prisonniers (même s'ils changent de prison), entendent notre solidarité.

Michel

LIBERTE POUR SALAH HAMOURI

Salah Hamouri a été arrêté dans la nuit du 23 août 2017, à son domicile de Jérusalem-Est. Il est soupçonné d'appartenir à une « organisation politique ennemie ». Le 29 août, la Cour statue tout d'abord sur une libération conditionnelle, mais avant même que Salah puisse en bénéficier, il se voit remettre un ordre de détention administrative d'une durée initiale de 6 mois signé par le ministre de la Défense Avigdor Lieberman.

Depuis des décennies, des milliers de Palestiniens ont été emprisonnés sous le régime de la « détention administrative » sans être informés de la raison de leur détention, sans inculpation ni procès.

Salah Hamouri a 32 ans, il est Franco-Palestinien, et il est avocat. Son parcours, sa vie, sont symboliques du destin de celui de millions de Palestiniens, subissant l'occupation israélienne.

En mars 2005, il est arrêté et inculpé pour des motifs qu'il a toujours nié, sous une double accusation : avoir eu l'intention de tuer Yossef Ovadia, rabbin et leader du parti politique Shas et

soupçonné d'appartenir au Front Populaire de Libération de la Palestine. Contraint à plaider coupable par l'Etat israélien, il sera condamné à 7 ans de prison et sortira seulement des geôles israéliennes le 18 décembre 2011.

Aujourd'hui, comme Salah Hamouri, 6 300 palestiniens sont détenus dans les prisons militaires israéliennes, dont 450 dans le cadre de la détention administrative ».

C'est auprès de ces prisonniers politiques que Salah Hamouri travaillait en tant qu'avocat.

En s'attaquant à un avocat, qui exerçait légitimement sa profession, Israël fait preuve de sa détermination à entraver les défenseurs du droit qui luttent contre l'occupation.

La France est déjà coupable de laisser Israël violer sans cesse les droits de l'homme et le droit international. Elle ne doit pas tolérer qu'un de ses citoyens soit arbitrairement emprisonné par Israël.

Elle doit agir pour la libération de Salah Hamouri, pour faire respecter ses droits.

Bernard

LECTURES :

- **La coopération militaire et sécuritaire France-Israël.** Patrice BOUVERET. Association France Palestine Solidarité en coopération avec l'Observatoire des armements (Cahiers de l'AFPS n° 28), 2017. 96 pages. 6 €.

- **Palestine, plus d'un siècle de dépossession. Histoire abrégée de la colonisation, du nettoyage ethnique et de l'apartheid.** Jean-Pierre BOUCHÉ. Editions Scribest, 2017. 76 pages avec 85 citations, 19 cartes. 6 €.

- **On ira voir la mer.** Album jeunesse (dès 6 ans). France QUATROMME et Evelyne MARY, Editions Lirabelle. 2016. 40 pages. 15 €.

Un enfant palestinien et son ami rêvent de la mer si proche et pourtant inaccessible...

- **Gens de Gaza. Vivre dans l'enfermement.** Collectif (S. KATZ, P. STAMBUL, A. VERA...). Riveneuve Editions, 2017. 180 pages + 1 DVD : film 52 mn. 15 €.

- **Jours tranquilles à Jérusalem.** Chronique d'une création théâtrale. Mohamed KACIMI, préface d'Adel HAKIM. Riveneuve Editions, 2017. 168 pages. 15 €.

Adel Hakim (décédé en 2017), auteur et metteur en scène français, demande au dramaturge Mohamed Kacimi de l'accompagner dans l'aventure de la création de sa pièce : « Des Roses et du Jasmin », en 2015 au Théâtre National Palestinien de Jérusalem.

- **La nouvelle question d'Orient.** Georges CORM. Editions de la Découverte, 2017. 250 pages. 20 €.

- **Un chant d'amour.** Israël-Palestine, une histoire française. Alain GRESH, illustration d'Hélène ALDEGUER. Editions de la Découverte, 2017 (Collection Bandes dessinées). 192 pages. 22 €.

Un demi-siècle de relations franco-israélo-palestiniennes.

- **Un royaume d'olives et de cendres.** 26 écrivains, 50 ans de territoires occupés. Coordination : Ayelet WALDMAN et Michael CHABON, en association avec l'ONG « BREAKING THE SILENCE ». Editions Robert Laffont, 2017. 512 pages. 24 €.

A. Waldman et M. Chabon se sont associés à l'ONG israélienne « Breaking the Silence » pour demander à 24 brillants écrivains du monde entier de se rendre dans les Territoires occupés afin de témoigner du quotidien de ceux et de celles qui y vivent

- **Décriis-Ravage.** Adeline ROSENSTEIN, dessins de BALADI. Editions Atrabile (Collection Bile blanche). 1er épisode : Décrire l'Egypte, ravager la Palestine. 2016. 72 pages - 15,00 euros. 2e épisode : Décrire l'Empire ottoman autour de 1830. 2017. 96 pages – 17 €.

- **Edward Said, le roman de sa pensée.** Dominique EDDÉ. La Fabrique édition, 2017. 250 pages. 15 €.

- **La résistance palestinienne : des armes à la non-violence.** Bernard RAVENEL. Editions de l'Harmattan (Bibliothèque de l'iReMMO), 2017. 154 pages. 12 €.

- **Le conflit à Gaza de 2008-2009 dans le discours médiatique.** Quand la guerre devient une affaire de géopolitique mondiale. Boualem FARDJAOUI. Editions de l'Harmattan (Collection Comprendre le Moyen-Orient). 232 pages. 14,50 €.

- **Israël, Palestine. La défaite du vainqueur.** Jean-Paul CHAGNOLLAUD. Sindbad - Actes Sud, 2017. 152 pages. 14,50 €.

SUR LA TOILE

- Les p'tits plats palestiniens de RANIA. Recettes et petites histoires...

<https://lesptitsplatspalestiniensderania.wordpress.com/>

Jean-Claude

MANIFESTATIONS DE NOVEMBRE 2017

L'année 2017 est une année particulière pour la Palestine. Elle marque :

- les 100 ans de la déclaration Balfour (**2 novembre** 1917) autorisant un *Foyer national juif* en Palestine »,
- les 70 ans de la partition de la Palestine par les Nations Unies (Résolution 181 du **29 novembre** 1947)
- les 50 ans de l'occupation par Israël du territoire pourtant reconnu par l'ONU comme « Territoire palestinien » et destiné à devenir l'Etat de Palestine (juin 1967)
- et aussi les 10 ans du blocus de la bande de Gaza.

Pour attirer l'attention sur cette situation d'injustice qui perdure depuis aussi longtemps, le groupe local Ardèche-Drôme organise ou participe à l'organisation de plusieurs événements en novembre :

- Les « **Journées de solidarité avec le peuple palestinien** » qui auront lieu les **samedi 11 et dimanche 12 novembre à Mours Saint Eusèbe (26)**. Ce sera la 14^{ème} édition de cet événement qui est devenu une institution dans le paysage de la Drôme des Collines (voir page 8).
 - Le spectacle musical « **Al Kamandjati Quartet** » qui aura lieu le **jeudi 16 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes d'Annonay** (voir page 7).
 - Le spectacle « **Passeport pour l'exil** », une lecture musicale à deux voix dédiée au poète palestinien Mahmoud Darwich où poésie, théâtre et chant sont intimement liés, par la compagnie « **Le Cœur allant vers ...** » de Barjac. **Le samedi 18 novembre à 20 h à Rompon (07)** dans le cadre du festival des solidarités. Plus d'info sur <http://lecoeurallantvers.wixsite.com/compagnie-theatre/blank-q3j1e>
 - Dans le cadre du mois du film documentaire : **Focus sur la Palestine à Montpezat (07)** - projections, suivies de débats avec les réalisatrices et les réalisateurs, des films :
 - + "**Terre du sumud**" de Stéphane Valentin et "**Hope in a bottle**" de Haïcha Ladrouz le **vendredi 24 novembre à la médiathèque** (dont une séance destinée aux scolaires).
 - + "**Gens de Yanoun**" de C. Shammas et J.C. Perron le **samedi 25 à La Messicole** (Salon de thé associatif, salle de spectacles, de projections et de concerts).
- Stand et dégustation de spécialités palestiniennes avec "Le Philistin" (Culture et patrimoine de Palestine).

De nombreuses autres manifestations auront lieu dans toute la France durant ce mois de novembre pour que justice soit rendue au peuple palestinien. Nous devons obtenir de nos dirigeants qu'ils prennent enfin leurs responsabilités et passent aux actes. Cela passe par des sanctions effectives contre l'Etat d'Israël tant qu'il ne respecte pas les droits humains et le droit international.

JEUDI 16 NOVEMBRE A 20H30 A LA SALLE DES FETES D'ANNONAY AL KAMANDJÂTI QUARTET DE MUSICIENS PALESTINIENS EN CONCERT

L'association franco-palestinienne *Al Kamandjâti* a été créée en 2002 par Ramzi Aburedwan, un altiste, médaille d'or au Conservatoire d'Angers qui est né et a grandi dans le camp de réfugiés d'Al Amari près de Ramallah en Cisjordanie. L'association *Al Kamandjâti* soutient l'éducation et la scolarisation des enfants palestiniens en leur facilitant l'accès à la musique. Elle agit, en particulier pour ceux qui vivent dans des camps de réfugiés et dans des villages de Palestine ou du Liban. Ce projet les encourage à profiter de la musique en dépassant ainsi les difficultés quotidiennes dues à l'occupation militaire israélienne.

Un des résultats phares de ce projet est la création de l'**Ensemble de Musique Orientale Al Kamandjâti** né de l'initiative des professeurs et des élèves de l'association. Cet ensemble travaille sur la réinterprétation des plus belles compositions arabes classiques, folkloriques et contemporaines (voir <http://www.alkamandjati.com/accueil/>).

Le quartet qui se produira à Annonay est composé de jeunes palestiniens sélectionnés parmi les élèves les plus talentueux de l'association ayant montré des qualités musicales et artistiques exceptionnelles tout au long de leur cursus. Il effectue une brève tournée en France et c'est une chance que cette tournée passe par Annonay.

L'association *Al Kamandjâti* est également à l'initiative d'une collecte d'instruments de musique pour les enfants des écoles de musique palestinienne. La section d'Annonay de l'Association France Palestine Solidarité s'associe à cette collecte. Des instruments donnés par des annonéen(ne)s ont été remis à *Al Kamandjâti* il y a quelques mois. Cette collecte se poursuit actuellement.

Tarif : Adultes : 15 Euros ; de 12 à 18 ans : 10 euros ; moins de 12 ans : 5 euros

Réservations : afps.annonay@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION / DON 2017.

Bulletin, à remplir et envoyer avec votre règlement à

AFPS Ardèche – Drôme

Ancienne école Jean Jaurès. Rue Pierre Curie. 26100 Romans-sur-Isère

Nom : Prénom : Année de naissance :
 Adresse :
 Code Postal : Commune :
 Tel : Courriel :
 Je souhaite :

- Adhérer à l'AFPS. Je cotise dans la tranche n° soit €. L'adhésion comprend le bulletin Ardèche-Drôme, la revue nationale "Palestine Solidarité".
 - Faire un don de € pour le jardin d'enfants du Camp de réfugiés de Borj el Shemali (NAJDEH, Liban).
 - Faire un don de€ pour financer le Centre de la Paix à Gaza.
 - Faire un don de€ pour l'aide d'urgence : « S.O.S Palestine ».
 - Faire un don de€ à affecter en fonction des priorités.
 - Avoir des renseignements sur les parrainages d'enfants Palestiniens.
- Un reçu pour déduction fiscale vous sera adressé au début de l'année 2018.

Tranche n°	Revenus mensuels adhérent	Cotisation annuelle
1	Inférieurs à 500 € / mois	10 €
2	De 500 à 1 000 € / mois	25 €
3	De 1 000 à 1 500 € / mois	40 €
4	De 1 500 à 2 000 € / mois	55 €
5	De 2 000 à 2 500 € / mois	70 €
6	De 2 500 à 3 000 € / mois	85 €
7	De 3 000 à 3 500 € / mois	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € / mois	120 €

Je verse la somme totale de
 €

Date et Signature :

Samedi 11 et Dimanche 12 novembre 2017

Journées de solidarité avec le peuple palestinien

à la salle des fêtes de Mours St Eusèbe.

(près de Romans)

Entrée libre

Pendant les deux journées

Vente d'artisanat palestinien : *broderies, poteries, savons, huile d'olive...*

Librairie – Exposition de photos

Stands des associations partenaires.

Bar – pâtisseries orientales.

SAMEDI A PARTIR DE 15 H

Projection de vidéos sur la situation en Palestine

A 16 h30

La coopération militaire et sécuritaire France-Israël

Rencontre-débat avec Patrice BOUVERET

Directeur de l'Observatoire des Armements

DIMANCHE

A 10 h

La résistance palestinienne : Des armes à la non-violence

Rencontre-débat avec Bernard RAVENEL

Historien, Président d'honneur de l'AFPS

A partir de midi :

Repas* : buffet palestinien. Prix : 10 €

A 14 h 30

Qu'attend l'Etat de Palestine de l'Europe ?

Que peut l'Europe pour la paix en Palestine ?

Conférence – débat avec Hadi SHEBLI

Conseiller à la Mission Palestine de Bruxelles,
en charge des relations avec le Conseil Européen.